



Feuille d'infos Archamps



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

LE MOT DU MAIRE



Chères Archampoises,
Chers Archambois,

Le printemps est là et
Archamps éclate de mille
couleurs !

A ce propos je remercie
chaleureusement tous les
habitants qui ont eu la
gentillesse de féliciter les
agents pour le fleurissement

de la commune, cela fait chaud au cœur !

Le printemps, c'est également le retour de nos petits Archambois et de leur famille dans notre parc du Lynx le soir après l'école ou les week-end. Au regard du succès rencontré par ce nouvel équipement, mon équipe d'élus et moi-même ne pouvons que nous réjouir de voir l'une des priorités de notre programme atteinte ; le développement de l'offre de loisirs sur notre commune.

Toutefois, notre travail continue et il nous reste un programme ambitieux à réaliser. Pour cela, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, nous avons voté le budget nécessaire à la poursuite de nos actions en 2024. Ainsi, la construction d'un nouveau centre technique municipal est notre priorité de cette année, tout comme l'accueil de l'école de musique dans de nouveaux locaux au sein de l'espace Raymond Fontaine et la vitalisation du centre.

Parmi nos engagements il y avait aussi celui d'encourager la participation citoyenne ; je suis heureuse de pouvoir

annoncer la constitution du Conseil Municipal des Aînés qui, avec le Conseil Municipal des Jeunes, va pouvoir proposer des projets pour la commune mais également être consulté sur les projets structurants de la municipalité.

La consultation de ces instances, n'exclut bien évidemment pas la consultation directe des habitants. **Aussi nous vous invitons à une réunion publique d'information le mardi 28 mai à 20h en salle polyvalente** à l'occasion de laquelle, nous vous présenterons différents projets impactant le centre du village et pour lesquels il est important que vous puissiez tous vous exprimer, donner votre avis et faire des propositions.

Notre rôle d'élu est bien évidemment d'être à l'écoute de vos préoccupations quotidiennes. L'accès à la fibre a constitué une vraie problématique ces derniers mois et nous avons soutenu les habitants auprès du SYANE et de son délégataire en remontant les difficultés de connexion et en intervenant nous-même pour stopper les comportements irresponsables des sous-traitants des fournisseurs d'accès. Grâce à notre action, nous avons eu la satisfaction de recevoir en mairie le SYANE le 24 avril, venu nous annoncer que nous étions les premiers bénéficiaires du programme de rénovation SPRING qui permettra de remettre à plat l'ensemble des connexions des habitants et de clarifier ainsi les interventions futures.

D'ici là je vous invite à venir profiter du printemps à la buvette tenue par l'Amicale des Boules au marché le 16 mai prochain !

Merci !

Anne RIESEN

L'ACTION MUNICIPALE



LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le printemps est traditionnellement pour le Conseil le moment des orientations budgétaires et du vote du budget (voir encadré page 3), mais il a aussi donné lieu à d'autres discussions.



Culture

Les communes françaises et suisses d'Archamps, Bardonnex, Bossey, Collonges-sous-Salève et Troinex ont décidé de mener un projet transfrontalier culturel en lien avec l'histoire de la frontière.

Trois volets composeront le projet : un volet pédagogique, un volet artistique, un volet populaire.

Le volet pédagogique consistera en un travail de recherche sur l'histoire de la frontière et sa traduction sur divers supports de communication (exposition, livrets, témoignages...) à destination de tous les publics, y compris scolaires.

Le volet artistique se traduira par la réalisation de plusieurs œuvres exprimant la notion de frontière, en lien avec le travail du volet pédagogique. Ces œuvres feront l'objet d'un concours lancé dans les écoles d'art de Genève et Annecy notamment. Les réalisations seront placées aux douanes de notre territoire ou à proximité.

Le volet populaire mettra en valeur les deux précédents, notamment à travers l'organisation d'une ou plusieurs boucles à parcourir à vélo ou à pied, pour (re)découvrir le territoire transfrontalier et aller à la découverte des œuvres artistiques créées et des supports de communication racontant l'histoire de la frontière (expositions...). Le Conseil a validé la participation d'Archamps à ce projet, avec une contribution de 6134€ sur 2 ans (2024 et 2025).



Faites du vélo !

Les températures s'adoucissent, moment propice pour rouler à vélo ! Conservant sa volonté de favoriser les mobilités douces, le Conseil a reconduit cette année la subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique. L'enveloppe globale de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique neufs pour l'année 2024 est de 20 000 €. Comme auparavant, le montant de la subvention accordée sera variable en fonction de la valeur d'achat du vélo :

- Valeur d'achat inférieure ou égale à 4 000 € : subvention de 250 €
- Valeur d'achat supérieure à 4 000 € : subvention de 150 €
- Les vélos cargo / triporteurs bénéficieront d'une subvention de 250 €

De plus, la commune financera au maximum deux vélos par foyer fiscal et un vélo par personne au sein de ce même foyer, pour une période d'un an.

De nouveaux hameaux route de Vovray

Afin de mieux réglementer la vitesse dans notre village, le Conseil a décidé de catégoriser toute la route de Vovray en agglomération. Un sondage des riverains a eu lieu afin de déterminer des noms de hameaux pour les portions de route au-delà du panneau de sortie du village. Le hameau de la partie inférieure sera appelé « Aux Peupliers », celui désignant la partie supérieure sera nommé « La Montagnère ». Des panneaux seront installés. Merci aux habitants qui ont participé à cette consultation !

Réserve foncière

Le Conseil a donné son aval pour l'achat du terrain et de la maison jouxtant l'école et le parc du Lynx, qui avaient été mis en vente par les propriétaires. Il s'agit d'une décision importante pour préserver la réserve foncière au cœur du village et conserver la maîtrise de son évolution.

Nathalie Herlemont,
pour le Conseil municipal

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Lors du Conseil municipal du 9 avril a été voté le budget primitif 2024.

Dans la lignée des engagements prioritaires pris en début de mandat devant la population, ce budget s'inscrit naturellement dans la poursuite des actions engagées et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement ambitieux.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 3 840 000 € soit 17,9 % d'augmentation par rapport à 2023. Le principal poste impacté concerne les dépenses de gestion courante qui augmentent de près de 39,27 %. L'ouverture de classes supplémentaires, les frais de restauration scolaire et les charges liées à la nouvelle organisation des services périscolaires expliquent en grande partie cette progression. Les charges de personnel augmentent de 3,57 % avec l'impact de deux recrutements supplémentaires (Finances – Passeports/Cartes d'Identité) et de l'évolution des carrières de l'ensemble du personnel.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 350 000 € et la priorité est donnée cette année à la réalisation du Centre Technique Municipal. Sont également prévus au budget : la Maison d'Assistants Maternels (MAM), l'aménagement



du col de la Croisette, le club-house des Pommeraies, l'aire de loisirs du bois des Chênes et la vitalisation du centre bourg, le maillage de la commune en vidéoprotection, etc.

Ces nombreux engagements seront financés par la vente du terrain de l'Abondance, la fiscalité, les subventions demandées auprès de nos partenaires institutionnels (Département, Région, Etat).

Face à l'inflation et à l'augmentation des coûts liés à une offre de services plus importante, la commune doit pouvoir maintenir sa capacité à financer et planifier ses développements. Considérant en outre que la fiscalité locale à Archamps était jusqu'alors inférieure à celle pratiquée dans la région, le Conseil Municipal a décidé de relever cette fiscalité de 9 % afin d'assurer les crédits nécessaires. Cette hausse place Archamps dans la moyenne des taux pratiqués par les communes voisines. Les taux seront donc les suivants :

Taxe foncière bâtie : 20,39 %

Taxe foncière non bâtie : 48,79 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,83 %



Rencontre avec les responsables de l'ATMB

Ce mardi 30 avril à la mairie, les élus ont rencontré les responsables d'ATMB qui gèrent le réseau autoroutier A40 traversant notre commune.

La réunion s'est orientée sur la création d'un partenariat pour les futurs travaux que les élus attendent, notamment la continuité cycliste le long de la route de la Bossenaz ou encore la possibilité de liaison piétonne entre le centre-bourg et l'agglomération des Crêts d'acier.

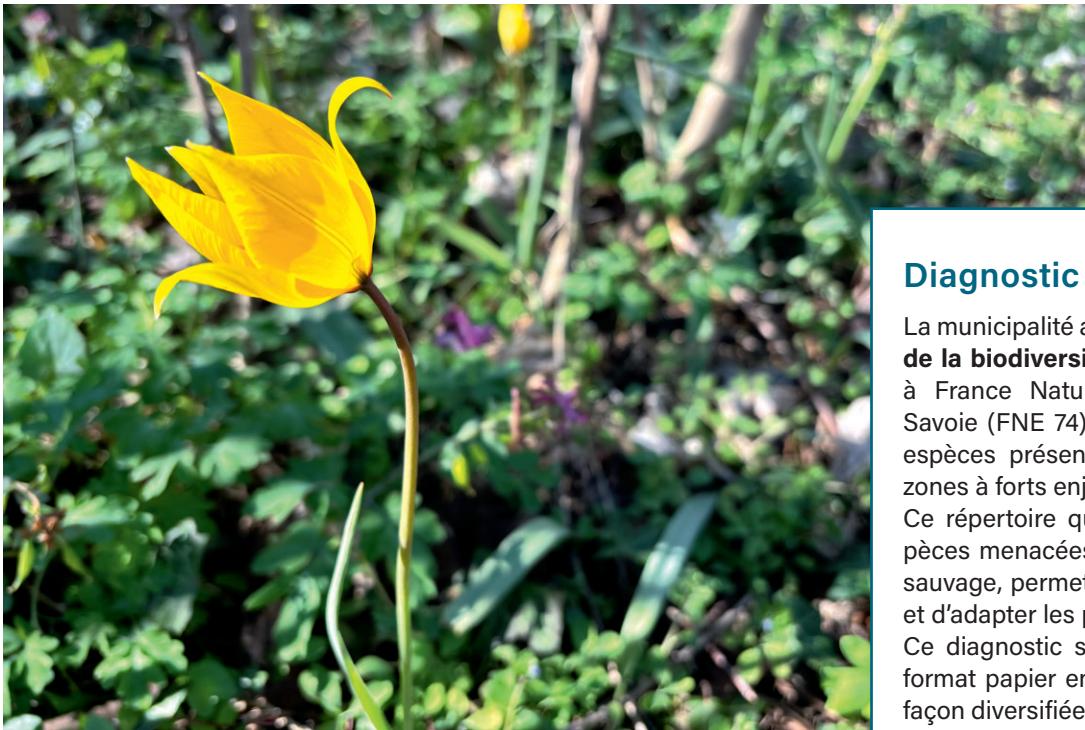


URBANISME : préservation des espaces de pleine terre

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) impose, depuis la dernière révision de 2019, **la préservation de 40 % de pleine terre pour chaque parcelle**. Cette règle a notamment pour objectif d'éviter l'effet d'îlot de chaleur en période estivale.

Nous avons constaté qu'il est d'usage de mettre du gravier sur ces espaces verts au lieu de les laisser en herbe. Cela va à l'encontre de l'intention de cette règle car les graviers ne favorisent pas la régulation thermique. Il est préférable de laisser ces espaces en pleine terre avec de l'herbe et nous y serons attentifs pour les futurs projets.

ENVIRONNEMENT



La tulipe sauvage est une espèce protégée au niveau national. Considérée en danger au niveau régional, elle ne subsiste dans le département que sur les communes de Neydens et d'Archamps.

Diagnostic de la Biodiversité

La municipalité a commandé **un diagnostic de la biodiversité** présenté dans le village à France Nature Environnement Haute-Savoie (FNE 74) afin de bien connaître les espèces présentes sur le territoire et les zones à forts enjeux.

Ce répertoire qui mettra en avant les espèces menacées ou rares comme la tulipe sauvage, permettra ensuite de les protéger et d'adapter les projets.

Ce diagnostic sera ensuite présenté sous format papier en mairie et informatique de façon diversifiée à la population notamment lors de fêtes de village, conférences...



Un sentier sensoriel fabriqué par les enfants de l'école en partenariat avec les services techniques

Les enfants de classe de CM2 ont fabriqué dans le verger communal au-dessus de l'espace Raymond Fontaine, **un sentier formé de bacs en bois contenant diverses matières** (copeaux de bois, laine, feuilles, tiges de bambou etc) à parcourir pieds nus afin de ressentir



différentes sensations sur le modèle de la ferme de Chosal. Ce sentier a été inauguré le 30 avril au verger en présence de madame le Maire et ses élus.

Un bon moment convivial au milieu de la nature !



De gauche à droite Hélène Jacquiau, Anne Riesen, M. et Mme Morche, assis au premier rang, Bilel, Rayan, Capucine, Lisa et Archiblad.

Création du Conseil Municipal des Aînés

Le Conseil Municipal des Aînés vient de rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes ! Ce mardi 30 avril, ils se sont rencontrés en mairie afin de prendre connaissance des projets Vitalité Village pour pouvoir être les relais vers la population en récoltant ses questions et avis au préalable de la réunion du **28 mai** prochain.



LE 9 JUIN, VOTEZ !

Élections européennes : division du bureau de vote

Dans le cadre des prochaines **élections européennes** du **9 juin** et selon les directives préfectorales, le bureau de vote unique a été divisé en deux bureaux. En effet, nous avons actuellement près de 1 590 électeurs inscrits sur nos listes électorales.

Cela n'aura pas beaucoup d'impact pour vous puisque le lieu de vote reste le même, à savoir la salle polyvalente de la mairie qui accueille les deux bureaux.

Vous pourrez connaître votre numéro de bureau sur les cartes d'électeurs qui vous seront envoyées fin mai. Le jour du scrutin, des agents seront présents pour vous indiquer le numéro de bureau si vous avez un doute.

VIE ASSOCIATIVE



LUDOTHÈQUE

Fermeture estivale : la ludothèque sera fermée deux semaines à compter du mardi 6 août.
Réouverture le mardi 20 août.



A large blue circle containing a German flag ribbon (black, red, gold) and the text "TABLE RÉGULIÈRE POUR GERMANOPHONES". Below it, a message in French about organizing a regular meeting for Germanophones in Archamps.

TABLE RÉGULIÈRE POUR GERMANOPHONES

Nous, deux allemandes vivant depuis presque 30 ans à Archamps, aimerais organiser une « table régulière » - Stammtisch, ou mieux encore, Sympa-Tisch pour germanophones de la commune et des environs.

Si cela pouvait vous intéresser, veuillez nous contacter par mail : anderou@orange.fr ou mhamjam@hotmail.com



ACCORDERIE DU GENEVOIS

Grand succès... La conférence de **Bernard Gay** sur son expérience en **Alaska** a attiré environ 45 accordéonistes et amis des accordéons. Il a couvert la vie des saumons, les techniques de pêches ainsi que les autres présences animales et végétales. Comme tous les intervenants passionnés par leur sujet il nous a captivés et fait rêver d'un voyage en Alaska les pieds dans l'eau jusqu'à la ceinture et une canne à pêche en main. Des demandes circulent pour l'organisation d'une répétition de la conférence à St Julien.



ÉVÈNEMENTS À VENIR





13 000 KM À VÉLO À TRAVERS L'EUROPE !

Un jeune d'Archamps s'engage pour la reforestation

Je m'appelle Wassily, j'ai 20 ans et j'habite au cœur du village depuis 2014. Le 1^{er} mars dernier, je suis parti pour un périple d'environ 5 mois à travers l'Europe jusqu'au Cap Nord. J'ai déjà traversé la France, l'Irlande, l'Angleterre et je suis actuellement aux Pays-Bas. Je continue vers le Danemark, puis la Norvège. Je roule pour collecter des fonds pour la fondation Bruno Manser-Fonds qui travaille en lien étroit avec les peuples indigènes de Sarawak, sur l'île de Bornéo, pour les soutenir dans la défense de leurs droits et replanter des arbres dans les forêts détruites afin de favoriser la biodiversité : <https://bmf.ch/fr/le-bmf/association>.

Je documente mon voyage, jour après jour, sur mon compte Instagram **@wassily_is_cycling** et de manière moins régulière, mais plus approfondie sur mon blog www.wassily.eu où j'explique aussi mon projet



de manière plus détaillée. Je me suis donné comme but de permettre la plantation de 1000 arbres, ce qui correspond à 5 000 € de dons. Si vous le souhaitez, vous pouvez m'aider à atteindre mon but en faisant un don grâce au lien sur mon site internet : www.wassily.eu.

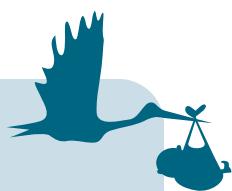
ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- M. et Mme Gunes ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur enfant Ayla Gunes le 25 mars 2024.

MERCI !

- Fabrice Ortelli et Nadège Negrin ont eu la joie de célébrer leur mariage le 23 mars 2024. "Notre mariage a été merveilleux grâce à toute l'équipe de la mairie qui nous a toujours accueillis avec chaleur et gentillesse. Nous la remercions du fond du cœur pour sa jovialité et sa gentillesse. Vive la mairie d'Archamps !"



Mairie d'Archamps



Rue de la Mairie
CS 70501
74161 ARCHAMPS cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Impression : 650 ex.
Création graphique et impression : Piste Noire
Équipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde
Photographies : mairie d'Archamps
[©ingimage.com](http://www.ingimage.com)